

Persuadé de la vérité de ce que dit l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ : " Il est plus aisé de demeurer caché dans une retraite que de se bien garder lorsqu'on se produit au dehors," il mena ainsi, pendant plus d'un demi siècle, la vie humble d'un ermite, sous le regard de Dieu, auquel il avait voué son existence et de qui seul il attendait la récompense des vertus qu'il pratiquait dans le secret. Il ne sortait de sa demeure que pour accomplir ses devoirs de religion, pour faire des actions inspirées par la charité ou des visites commandées par la reconnaissance ou les bienséances de la vie chrétienne.

Pendant les cinquante deux années de sa vie, écoulées depuis l'incendie du monastère, jusqu'à sa mort, le Frère Louis demeura presque toujours seul dans une partie de la maison qu'il avait acquise et dont l'autre partie était occupée par son neveu. Il prenait lui-même soin de son ménage, faisait son lit, balayait ses planchers, chauffait son poêle en hiver et tenait tout dans une propreté et un ordre parfait. Quant à ses repas ils lui étaient apportés tout préparés par son neveu et son épouse, dont les appartements communiquaient à l'intérieur avec les siens.

Lorsqu'il sortait de sa maison il portait toujours l'habit de Récollet, et il ne le quittait dans sa demeure que lorsqu'il était seul et occupé à quelque ouvrage manuel à l'intérieur ou dans son jardin. Le costume consistait en une soutane de drap noir, faite à peu près comme les soutanes des Jésuites, mais ayant de plus le capuchon légendaire y attenant. La couleur des soutanes des religieux de l'ordre de St François est celle que l'on appelle couleur de café, mais il est probable que les draps de cette couleur étant alors fort rares, le bon frère Louis fut obligé de porter une soutane de drap noir. Dans tous les cas il la tenait toujours dans une grande propreté. Un cordon bleu, auquel était suspendu un grand chapelet à gros grains, lui servait de ceinture. Lorsqu'il sortait dans les rues, il portait de plus un manteau de drap noir dont le collet passait sous le capuchon de sa soutane. Il ne portait point de chapeau en été, mais il avait la tête couverte d'une calotte seulement. Dans l'hiver il portait un casque plus remarquable par son ampleur que par la richesse de la fourrure.

On dit en proverbe que ce n'est pas l'habit qui fait le moine, c'est vrai ; mais il faut bien avouer cependant que toujours l'habit ecclésiastique ou religieux commande le respect pour celui qui le porte, parcequ'il est le signe extérieur de l'"homme de Dieu qui doit être parfait et disposé à toutes sortes de bonnes œuvres," dit St Paul (2 Tim. 3-17). Les grandes vertus, en effet, et les grands sacrifices ne sont-ils pas le partage surtout de ceux qui portent